

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 36

Artikel: Exposition régionale du Pays d'Enhaut
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216642>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

2 fr. 00

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES

Romainmôtier. — L'écusson de Romainmôtier est divisé verticalement en deux moitiés, l'une blanche avec une clef rouge, l'autre rouge avec une épée d'argent. Le rouge et le blanc sont les couleurs de l'ordre de Cluny : ordre du couvent de Romainmôtier. La clef et le glaive sont les attributs de Saint Pierre et de Saint Paul, les patrons de Romainmôtier. D'après le *Dictionnaire historique du Canton de Vaud*, ces armes seraient divisées en deux parties horizontalement, une supérieure et une inférieure, ce qui est une erreur.



Vucherens. — Cette commune a adopté, en mai 1921, comme armoiries officielles, une chouette d'argent sur un champ rouge ; la chouette est posée sur une montagne verte à trois sommets.

Les couleurs rouge et argent rappellent les couleurs de la maison de Savoie dont Vucherens dépendait. La montagne à trois sommets rappelle les trois agglomérations de Vucherens : Vucherens- la Gottaz, le Closy et la Râpaz. De tous temps, dans les grandes occasions, on a exhibé à Vucherens une chouette empailée. Cet oiseau figure sur le drapeau de la « Jeunesse » de l'Endroit. C'est le surnom des habitants de Vucherens, qui, comme la plupart de ces sobriquets, éclos à une époque très ancienne (burgonde, pensait M. Chablot), rime avec le nom de l'endroit, chouette en patois se dit : *lutzéron, lutzérein, lutzéran*.

Dans la *Ronde du Jorat* de la Dime de Morax, on chante :

Ecoutez les cris déchirants
Des Chouettes de Vucherens
la la...

Le hibou qui voit clair dans la nuit symbolise la sagesse et la pénétration.

* * *



Vufflens-la-Ville. — Cette commune a adopté, comme armoiries, l'écusson de Romainmôtier, mais inversé : la partie de gauche de l'écusson de Romainmôtier figure à droite dans celui de Vufflens et vice-versa. Sur ce fond se détache une bande oblique de gauche

à droite et de haut en bas, de couleur bleue, sur laquelle on voit un lion d'or. Cette bande et ce lion sont tirés des armoiries de la famille Chabot, éteinte actuellement, qui tint pendant longtemps à Vufflens-la-Ville les fiefs qu'y possédait le château de Cossonay.

Nous devons tout ce qui précède à l'amabilité de M. Candaux, pasteur de Vufflens-la-Ville.



LO ROUTI A DAVI A LA BRONNA

DAVI à la Bronna ne s'étai jamais z'on z'u maryâ. N'è pas que l'envya lài auss manquâ, mon Dieu na. Lái avâi pardieu bin quaque coup que l'arâi étai tot benaise de vère onna galéza pernête lài préparâ son petit goutâ d'hommo tot solet ào carro de son bou de Mollie-lé-z'Eboûton, de relavâ z'eccouëlette, de doutâ on bocon la soutse ào quemâclio et, la veillâ, de ellionrre lè louvenô de la tsemenâ. Na, cein que l'avâi manquâ à clli poûro Davi l'étai d'avâi on bocon mé de toupet. L'étai vergognau quemet on tsat que l'a étai pequottâ pè on ozî et reïnque de vère onna damuzalla vegnâi asse rodzo qu'onna tiola de Bussegny. N'arâi jamé ouza lài dere onna parola d'amou que lè fémalle amânt tant à oûre. On iâdzo, rein que ion, l'avâi risquâ d'itre prau hardi et tenebrero po matolâ, mâ la pouâire l'avâi prâ et l'avâi marquâ su on beliet cein que voliâve dere. Clli beliet d'ailleu l'avâi jamé z'u baillé à la gaupa et lo portâve su son tieu. Sè desâi dinse :

< Mademoiselle,

Cette fois, je crois que ça y est et que je vous aime. Ce qui me le fait croire, c'est que je suis à côté de vous comme ces mouches à miel qui rôdent autour d'un pot de confiture aux pommes douces : elles ne savent pas où commencer, tant tout ça leur paraît sacré et ravagotant. Je sens que ma bouche voudrait pouvoir lécher tout le parfum de vos lèvres en fleurs, comme ces abeilles qui passent la tête dans la corolle du trèfle de mon champ du Peni et qui préfèrent mourir dans le suc plutôt que d'en laisser une goutte. Si ça c'est de l'amour, je vous aime et je reste, pour la vie, votre

Davi à la Bronna. »

Se vo dio cein l'è po que vo satis bin qu'on hommo que l'âme quaucon, quand bin sarâi asse bedan que lo Davi, ie pao, asse bin qu'on autre, fabrequâ dâi galé coupliet.

Et lo Davi s'étai pas z'u maryâ. Mâ quand l'étai solet, pè vê son bou ein fascint couaire son lard et sè tchou, l'avi la brelâre de sailli clli papâ de sa catsetta et de lo reliere on iâdzo dè plie.

Li que n'étai jamé saillâ de son bou de Mollie-lé-z'Eboûton, quemet cein va-te que s'è décidâ à veni tant qu'à Lozena ? Tot lài étai novi por li tant qu'à onna boutseri iô l'étai entrâ po atsetâ de la tsâ de bite. Li que n'avâi jamé medzi que dau lard et dau cafon, cein lài tsandzeraî sa vicaille. Mâ quemet faillâ-te préparâ clli routi que l'avâi atsetâ. La fenna ào tia-modze lo lài espllique bin adrâi et po itre bin su de pas sè trompâ, Davi écrit la recetta su sa lettra à la bounamie, ào grayon. Sè desâi que sè faillâ bin tsouyi et couâre bin adrâi lo routi, lài betâ de la penna ào bin on bon mochi de bûro po lo bon goût et po fêre dau bret, et pu tote lè z'herbe de la Sin-Djan. Tot cein l'étai prau molézi à sè rappelâ et l'è por cein que l'avâi marquâ su son papâ. Quand fu à l'ottô, bete lo routi dessu la trâbilia,

la lettra à la bounamie avoué la recetta dècouôte. N'avâi pas pî veri lè pî qu'on tsin que verounâve perquie l'acheint lo routi, lài chaute dessu, l'empouge avoué lo mor et sét met à fotre lo camp avoué asse râ que pouâve éteindre. Davi l'arreve tot justo po lài vêre lo fin bet dau tot fin bet de la quiva. Quin affère ! son routi l'etâi via et prau su la lettra à la bounamie assebin. Lè get lài colâvant dza tant dèlan Pavâi. Tot d'on coup sè revire, guegne su la trâbilia, l'apéçai la lettra, et, tot dzoïau, brâme ào tsin que débuffâve avau lo prâ avoué lo routi :

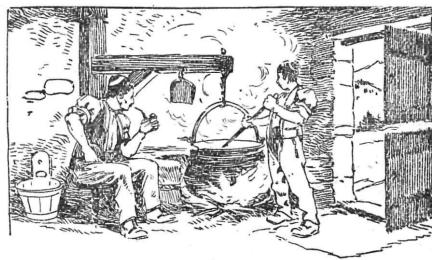
— Te tè crâi de pouâi medzi elia tsâ dinse ? Eh bin ! diable m'einlevâ que t'ari la recetta !

Marc à Louis, du Conteur.

APPRECIATION. — A la sortie d'un tunnel où la lumière électrique a soudain manqué :

Lui : Dis-moi, tu ne sais pas que ce tunnel a coûté un million.

Elle (avec un soupir) : Il le vaut bien.

EXPOSITION RÉGIONALE
DU PAYS D'ENHAUT

Aujourd'hui même, 3 septembre, cette exposition ouvre ses portes à Château-d'Oex, et les gardera ouvertes jusqu'au 12.

Le *Conteur* s'intéresse vivement à cette exposition, et engage ses lecteurs et ses lectrices à la visiter.

Il trouveront une région très caractéristique. Peu de contrées de notre canton sont aussi nettement définies que le Pays d'Enhaut. Les cantons de Berne et de Fribourg l'enserrent de trois côtés, et du quatrième, par lequel il se rattache à Vaud, de hautes montagnes le ferment. Jusqu'en 1868, on n'y arrivait en char que par Châtel-Saint-Denis et la Gruyère.

Le Pays d'Enhaut doit à cet isolement d'avoir gardé une physionomie un peu à part. Plus que le reste du canton, il est resté fidèle aux vieilles habitudes et au vieux langage. Les visiteurs de l'exposition y verront de belles choses si nous en croyons le programme ; ils verront de beau bétail, et le produit du travail d'une population alpestre. Mais tous ceux qui, comme le *Conteur*, s'intéressent aux temps d'autrefois, y verront d'autres choses. Le passé y resuscitera non pas seulement sous la forme de vieux habits, de plats en étain et de parchemins racornis. Pour eux, une fileuse du vieux temps a descendu du galetas son *bregoz* ; pour eux, une tressouse de poili fera mouvoir ses doigts agiles ; pour eux, une dentellière a retrouvé son *cossin à pointé* et la chanson des *fufsets* retentira. Ils y verront des *armadés* conduire des *armadés*, de gros *bounés armadés*. Ils auront revêtu le vieux costume classique : le *dzepon* à courtes manches, d'où sortent ces beaux bras de vacher *toujours nourri de lait*, dont parle

Rambert, la *catotte* de poilu tressée, et ils s'appuieront en parlant sur la canne pyrogravée au chalet longtemps avant que la pyrogravure eût été mise à la mode. Les jeunes filles auront toutes pris la coiffe. Le Pays d'Enhaut est la seule région du canton où l'usage de la coiffe n'a jamais cessé; les vieilles la portaient encore quand les jeunes l'ont remise à la mode entre elles, bien avant l'Association des Vaudoises. Nos dames pourront chercher à découvrir en quel détail la coiffe du Pays d'Enhaut diffère de celle de Montreux qui est généralement portée.

Les visiteurs pourront entendre encore résonner le patois du Pays d'Enhaut, si différent des autres patois romands, et si difficile à transcrire que le Doyen Henchoz, pour écrire son lexique patois, dut emprunter deux signes à l'alphabet grec.

Enfin, les visiteurs verront un beau pays, aux vertes prairies et aux sombres forêts. Les montagnes douces forment un paysage aux lignes harmonieuses. Rien n'y effraie, comme dans le chaos des hautes Alpes, mais tout y parle de paix et de repos.

EVANOUISSEMENT. — Un mari et sa femme sont en promenade. C'était durant les fortes chaleurs d'il y a trois semaines. Tout à coup, madame se sent indisposée. Elle s'évanouit sur le trottoir. La foule s'amasse. Un médecin qu'on est allé querrir s'empresse autour de la malade qu'on a transportée dans l'allée d'une maison pour la soustraire à l'importune curiosité des badauds.

— Pardon, docteur, cela durera-t-il longtemps? demande le mari.

— Au moins une demi-heure.

— Alors, j'ai le temps d'aller prendre deux décis. Madame, revenant soudain à elle et avec des yeux furibonds :

— Essaie seulement!



A LA DENT BLANCHE

POUR une histoire, c'est une histoire, dit Boncail en secouant dans le feu les cendres de sa pipe; j'en vis encore, quoique, dans le moment, vrai, nous ne fussions pas fiers, mais pas fiers du tout... Vous la voulez? La voici dans toute sa simplicité, sans hyperboles ni euphémismes, foi d'honnête chasseur.

Le lieu : un hôtel des Hautes Alpes, dix-huit cents mètres d'altitude et des Anglaises à tous les étages; le temps : la première semaine de septembre; les personnages : Beautir, Grimpatout, Piedefer, Boisec et votre serviteur. Vous connaissez les types, tous chasseurs endiablés aussi incapables de manquer leurs coups que de le raconter sans l'embellir de détails dont pas un mot n'est vrai.

Le jour où advint cette mémorable aventure, nous avions changé de quartiers et arrivions dans la soirée à l'hôtel de la Dent Blanche, où Grimpatout, empêché de monter plus haut, devait nous rejoindre. Nous avions à nous quatre pas moins de six chiens, tous du sexe fort, luxe aussi extravagant que dangereux et qui nous perdit comme vous allez le voir; les animaux, jusqu'à l'arrivée de Grimpatout, avaient vécu dans une paix parfaite, sans se soucier les uns des autres, pratiquant la maxime : Chacun pour soi et le gibier pour tous. Hélas! survint Grimpatout et sa fidèle Diane, un amour de petite chienne, fine comme une levrette, poil ras, tout blanc, et grands yeux noirs si doux. On devine ce qui arriva... comme au temps du bon La Fontaine — nous avons, quoique chasseur, fait nos classiques :

*Deux cogs vivaient en paix; une poule survint,
Et voilà la guerre allumée.*

Ah! oui, la guerre, et quelle guerre, mes amis! D'abord l'exorde : de sourds grognements, des oreilles dressées, des gueules entr'ouvertes montrant de larges crocs sous des lèvres retroussées. Puis Hector

regardant Diane trop attentivement, Mars lui saute à sa gorge; Stop, qui ne peut pas voir deux camarades se battre sans aussitôt prendre part à la lutte, mord dans le tas; Diamant à son tour l'empoigne à la nuque, et c'est bientôt une épouvantable mêlée, un ensemble de voix furieuses sortant rauques d'un fouillis multicolore de poils hérisrés, de queues frémissantes, de corps qui roulent et se tordent. Aux hurlements de la meute enragée se mêlent les cris des chasseurs, jurons, raps, raps à l'ordre, coups de pieds et de poings pour séparer les combattants... Bref, jamais l'hôtel de la Dent Blanche n'avait vu pareil spectacle, ni où semblable rumeur. Enfin pourtant chacun de nous réussit à saisir au collier sa bête, ou ses bêtes — car Piedefer et Beautir en ont chacun deux — et un calme relatif nous permet de tenir conseil sur la situation.

L'hôtel est bondé, et nous avons négligé de nous annoncer. L'hôtelier, qui a fait une assez vilaine grimace en nous voyant inopinément surgir sur son perron, n'a pu nous donner qu'une chambre à trois lits, au quatrième, sous les ardoises. Trois lits pour cinq, c'est peu, mais en en dédoublant deux, cela fera le compte; un matelas sur le plancher n'est pas pour effrayer des buveurs d'air qui, le plus souvent, gîtent sur le foin des chalets. Mais il y a les chiens.

— Que faire, camarades? demande Beautir, notre doyen et chef de file. Nous voilà jolis avec ces bêtes endiablées. La cloche du souper va sonner; impossible de les laisser seules ici pendant le repas. Comme feu M. Jabot, nous ne retrouverions que les six queues.

— Prenons-les avec nous.

— Superbe! pour qu'ils recommencent la bataille en pleine table d'hôte! Cent diners, six sommeliers en frac, majordome à favoris rouges.

— Enfermons Diane dans notre armoire, car remarquez que nous avons une armoire. Ne la voyant plus, ces messieurs se tiendront tranquilles.

— Et mon Rip mangera la porte... Je le connais; d'une nuit, quand c'est son idée, il fait dans une cloison un trou où passerait un veau de six mois.

— Attachons-les, très court, chacun à un pied de lit.

— Ils briseront leurs laisses ou trineront les lits jusqu'à bonne portée de gueule.

— Alors qu'un de nous se dévoue pour les promener pendant le repas.

— Pour périr comme Démocrite, mangé par ses chiens.

— Non, rien de tout cela, intervient Grimpatout, j'ai un plan, le bon. Diane est la sagesse même; où que je lui dise de se coucher, elle y reste aussi immobile qu'un chien de faïence. Donc je descends très tôt, le premier, à la salle à manger, où je la mets à mes pieds sous la table; elle est si petite que personne ne la verra. Vous, vous laissez ici vos six fauves qui, loin d'elle, redevenus doux comme leurs maîtres, attendront tranquillement sous nos lits, ou dessus, notre retour... Voilà; je me dévoue; c'est la seule manière de sortir d'embarras: Un pour tous, tous pour un.

— Bravo, Grimpatout! Bien pensé! crions nous tous d'une voix.

Le gong justement retentit pour le premier appel. Grimpatout, suivi de Diane, se glisse dans la salle à manger encore déserte, et, sa bête à ses pieds, s'installe sur sa chaise de l'air d'un homme que l'appétit dévore. Nos animaux, ne voyant plus l'objet de leur jalouse, se calment comme par enchantement, si bien que cinq minutes après, au second appel du gong, nous les laissons paisiblement couchés en rond chacun dans son coin. Mon Rip est déjà sur mon lit, mais qu'importe; une aimable indulgence s'impose et ma femme n'en saura rien.

(A suivre.)

D^r Châtelain.

PLUS DUR QUE LA JUSTICE DE BERNE

L'une des premières justices de paix dont fut doté le Cercle de Gingins, au début du XIX^e siècle, avait comme juge de paix : le citoyen *Roch*, bourgeois de Chêserex, famille actuellement éteinte; comme greffier : le citoyen *Fer*, également de Chêserex, et l'huissier, bourgeois de Gingins, s'appelait *Rochair*.

O. D.

LA TABATIÈRE DE F. C. DE LA HARPE
(Notice historique sur les Ecoles Normales Vaudoises, préparée pour l'Exposition de Genève par H. Major, professeur.)

 Le 24 septembre 1838, Monsieur le Président du Comité des Ecoles Normales rappelle que Monsieur le Général de La Harpe a légué à l'Ecole Normale une tabatière en or, garnie de diamants, et un étui en or pour être vendus au profit de cette école.

Les exécuteurs testamentaires ont fait estimer la tabatière par M. Both, à Genève, qui l'a estimée 3840 francs de France; M. S., à Paris, l'a estimée, prix marchand, 4978.75 francs de France. Elle avait coûté à l'Etat, lorsqu'il la donna à Monsieur de la Harpe 6478.71 francs.

On consulte le Département de l'Intérieur sur ce qu'il y aurait de plus avantageux. Le Comité pense qu'il faudra vendre la tabatière au prix marchand.

Le 15 novembre, Madame Veuve de La Harpe veut bien racheter la tabatière et l'étui pour 5000 francs de France. Monsieur le Président l'en remerciera. On propose au Département de l'Intérieur de capitaliser la somme en bonnes créances hypothécaires et d'employer les intérêts conformément aux intentions présumées du Général : achat de livres, objets d'enseignement, secours aux régents ou aux élèves des deux écoles. Ratifié par le Conseil d'Etat.

(Revue Historique Vaudoise 1896.)

Communiqué par O. D.

PETITS TABLEAUX

I

Sur la Place.

C'est la marchande qui passe avec un gros panier tout rempli de tomates, de fruits et de légumes. Elle s'arrête parce qu'elle est fatiguée, puis elle va, de porte en porte, offrir sa marchandise.

* * *

C'est le facteur qui passe, avec son sac de cuir et sa casquette bleue. A cause de la chaleur, il porte une blouse de toile écrue avec des raies rouges.

Il monte un escalier; j'entends le bruit de la sonnette, la vieille Louise vient lui répondre et s'en retourne en clopinant.

Il est déjà redescendu, il traverse toute la place sans regarder les femmes qui lavent le linge à la fontaine.

Il s'arrête devant le four où l'on sent la bonne odeur du pain frais, et il cause un instant avec la boulangère.

* * *

C'est monsieur le pasteur qui passe. Il est en haut de forme, en redingote noire,

en gilet blanc avec chaîne de montre en or. On voit les lavandières baisser la tête, elles se taisent sur son passage.

Mais les langues reprennent quand il a traversé la place.

On voit venir un char de paille. Les poules gloussent sur la route et se roulent dans la poussière.

Les lézards dorment sur les pierres; les volets sont tirés et les villageois sur le seuil des portes se disent :

— Cachons-nous, voilà le ministre!

II

La lune monte...

Le soir est venu,

le soir attendu;

il fait tout gris sur la prairie; et le grand ciel est doux à voir, dans l'ombre et le silence.

* * *